

## Un quatrième opérateur, «oui, mais...» en Wallonie

**Après la frilosité bruxelloise à l'égard du combat d'Alexander De Croo d'ouvrir le marché mobile à un nouvel acteur en Belgique, la Wallonie émet elle aussi des réserves. Elle demande une étude d'impact.**

**SIMON SOURIS**

**N**ouveau développement dans le dossier du quatrième opérateur mobile. Il nous revient que le gouvernement wallon s'est enfin positionné officiellement sur le sujet, en vue du comité de concertation qui se tient mercredi matin. En bref, c'est un «oui, mais»...

D'une part, l'exécutif du sud du pays «marque son accord sur le projet présenté» par le Fédéral d'ouvrir les portes à un éventuel nouvel entrant dans le cadre de la mise aux enchères prochaine des différentes bandes de fréquence, lit-on dans une note dont nous avons pu prendre connaissance. Mais, d'une autre, ce feu vert n'est donné qu'à la condition explicite «qu'une étude d'impact soit commandée afin d'objectiver les conséquences pour la Wallonie sur les plans socio-économique, environnemental et de la santé publique».

En parallèle, le document fait aussi état d'une demande au Fédéral de répondre aux inquiétudes formulées par l'Agence du Numérique, à savoir un possible «ralentissement des investissements dans les infrastructures télécoms», une possible «concentra-

**«Le gouvernement wallon marque son accord sur le projet, à condition qu'une étude d'impact soit commandée.»**

### NOTE DU GOUVERNEMENT

*tion des offres» de cet éventuel nouvel opérateur «sur les zones les plus rentables», un «impact sur l'emploi», et, enfin, un «climat de crainte» pour les opérateurs mobiles du pays jusqu'au moment des enchères, courant 2019.*

Enfin, le gouvernement wallon évoque de même dans sa note qu'il soutiendra la «nécessité d'insérer dans les projets d'arrêtés royaux des obligations dont la portée assure une couverture plus étendue», mais aussi «plus hautes en matière de débit» que ce qui était prévu jusqu'à présent.

### Bruxelles plus frileuse

Une position plus chaleureuse que du côté du gouvernement de la Région de Bruxelles-

Capitale donc, bien qu'elle n'ait, là, pas été formalisée pour l'heure.

À titre d'exemple, Céline Fremault (cdH), ministre bruxelloise de l'Environnement, affirmait fin octobre dans L'Echo que «trois opérateurs suffisent largement à Bruxelles». Selon elle, il n'y a «pas de nécessité de quatrième opérateur, et certainement pas d'un Ryanair des ondes», lire d'un acteur qui viendrait casser les prix, avec tout ce que cela implique de concessions pour les rendre possibles et de conséquences sur les acteurs établis.

### Marcourt sceptique

Une position pas uniquement bruxelloise. Pour preuve, Jean-Claude Marcourt (PS), vice-président du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dit observer plutôt «une concertation des opérateurs au niveau mondial en raison des investissements à apporter demain», versus une ouverture à de nouveaux entrants. Dès lors, le Liégeois partage cette frilosité, évoquant attendre toujours de voir la pertinence d'un quatrième opérateur mobile dans «un marché aussi réduit que Belgique». Il est d'ailleurs étonné des conditions avantageuses qui lui ont été réservées pour une entrée.